

PREMIERE INTERVENTION :

***L'annonce de la Bonne Nouvelle en détention
et la dimension catéchétique des rencontres des groupes d'aumônerie
et de nos rencontres personnelles.
Comment cette annonce est source d'une communauté possible ?***

a) L'ANNONCE DE LA BONNE NOUVELLE EN DETENTION :

Jésus ouvre sa mission en lisant solennellement (dans la liturgie de la synagogue de Nazareth) le chapitre 61 d'Isaïe (Lc 4,18-19 traduction de la B.J.) : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle (euwaggeli,zw) aux pauvres. Il m'a envoyé (avposte,llw) annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer (avposte,llw) en liberté les opprimés, proclamer une année d'accueil par le Seigneur. »

C'est un épisode qui, à mon sens, permet de comprendre la stratégie missionnaire de Jésus ; il est d'autant plus important que Luc cite très rarement explicitement un passage de l'Ancien Testament. Pour lui, il semble donc clair que cette citation résume le programme de mission de Jésus qui vient de recevoir l'Esprit au baptême et donc d'être fait « Christ ». Il en est d'ailleurs question dans ce passage d'Isaïe : « il m'a consacré par l'onction. »

En fait la citation d'Isaïe est composite : au sein d'Is 61,1 se trouve inséré un court passage d'Is 58,6 (le chapitre du jeûne qui plaît à Dieu !) : « (r)envoyer en liberté les opprimés ». Cette insertion peut laisser entendre que Jésus vient demander à la petite communauté juive de Nazareth de s'ouvrir pour accueillir les pauvres, les captifs, les aveugles. Ce qu'elle va refuser en voulant de se débarrasser de Jésus. On peut aussi noter l'emploi à deux reprises du verbe *apostellô* qui est celui de l'envoi en mission. Jésus ne laisse-t-il pas entendre ici que sa mission (L'Esprit du Seigneur m'a envoyé...) est de libérer les captifs pour les envoyer à leur tour proclamer l'Évangile ? Intéressant à méditer !

Jésus commence sa mission, en quelque sorte, au cœur de sa communauté : l'espace synagogaal, le lieu de prière de l'assemblée, au cours de l'office du matin du Sabbat, la lecture et le commentaire de la Parole de Dieu ! Il commente la Parole de Dieu en disant qu'il est conduit par l'Esprit pour aller vers les pauvres, les exclus et les étrangers en priorité. Et il a recourt aux traditions des prophètes du nord, de la région de Nazareth avec Élie (la veuve de Sarepta dans le territoire de Tyr et de Sidon : 1R 17) et Élisée (Naaman, le syrien lépreux guéri : 2R 5) pour bien faire comprendre que l'Évangile qu'il va prêcher demande qu'on se convertisse pour accueillir tous ceux qui « sont perdus ».

La réaction de la communauté est caricaturale et instructive : elle rejette Jésus. Bien sûr qu'on peut voir ici l'intention claire de Luc d'annoncer la passion qui ponctuera la mission de Jésus. Mais on peut aussi en conclure qu'il semble très difficile pour une communauté juive ou chrétienne de s'ouvrir à l'étranger, à celui qui est du dehors. Nous reviendrons sur ce point.

Comme aumôniers, vous êtes un peu comme le Christ ! Votre mission est d'aller à la rencontre de ceux qui sont le plus souvent des étrangers de nos communautés d'Église ou de ceux qui s'en sont éloignés comme le fils prodigue de la parabole. Aller à la rencontre de ceux qui sont exclus est probablement un mouvement plus facile que d'ouvrir les communautés chrétiennes paroissiales ou autres à l'accueil des étrangers et des exclus ! Qu'on se souvienne par exemple de l'épisode du paralytique amené à Jésus sur sa civière par 4 hommes qui n'arrivent pas à l'introduire « à cause de la foule » et qui sont contraints de passer

par le toit (Lc 5,18-19). Nos communautés sont-elles prêtes à s'ouvrir pour accueillir ceux qui sortent de prison et qui sont devenus croyants ou sont sur le chemin du baptême ? Envisageons les deux catégories de personnes évoquées ci-dessus.

Ceux qu'un comportement déviant a éloignés de l'Église ressemblent à l'enfant prodigue ; le milieu carcéral ressemble à la famine de la parabole qui provoque une « rentrée en soi-même » semblable à celle du fils perdu (Lc 15,17) et qui rend possible une vraie prise de conscience de la situation sans issue dans laquelle ils se sont mis. Un retournement, une conversion, un changement de vie est alors souhaité, pas seulement rêvé. C'est alors l'occasion d'une véritable expérience de la présence pour eux d'un Dieu miséricordieux qui n'enferme pas le pécheur dans la situation de détresse où il s'est mis lui-même mais qui accueille sans condition ses enfants perdus qui reviennent vers lui, comme le Père de la parabole ; un Dieu qui sait toujours redonner une chance, qui réintroduit le fils converti dans la maison. On peut bien sûr s'interroger sur l'attitude du fils aîné qui refuse d'accueillir son frère... Notre Église a-t-elle ce type de réaction pour les détenus ou les anciens détenus ? Si oui, comment « évangéliser » la communauté chrétienne pour qu'elle se préoccupe d'accueillir les frères qui étaient perdus et qui demandent de reprendre leur place ?

Comme aumôniers, vous assurez en détention cette fonction privilégiée d'être une présence qui renvoie à ce Seigneur miséricordieux et accueillant pour les pécheurs qui se convertissent ; vous êtes perçus forcément comme les amis du Christ, ce Jésus dont la mission est d'aller vers ceux qui sont abandonnés, perdus, pécheurs pour les ramener dans la maison du Père... Mais vous êtes aussi des « envoyés » en prison par la communauté chrétienne et donc vous appartenez à ceux qui sont au dehors, en liberté. Il convient bien sûr de ne pas oublier cet aspect quand le projet est de créer des lieux d'Église au-dedans des lieux de détention.

Votre mission ici est d'abord **l'écoute** ! Remarquez que, dans la parabole, le Père ne pose aucune question à l'enfant qui lui demande de l'accueillir. Simplement il va à sa rencontre et l'accueille en silence. Il l'habille avec de beaux vêtements et fait préparer un repas de fête. Il accueille sans prononcer un seul reproche, sans même demander ce qui s'est passé ! N'est-ce pas votre fonction première que d'être d'abord là, comme un missionnaire de l'accueil ! Le signe de la présence du Tout Autre, du Dieu miséricordieux, du Seigneur Jésus venu pour chercher tous ceux qui sont perdus (cf. Lc 19,10).

La première étape de votre mission est probablement semblable à la première étape de celle de Jésus : accueillir tous ceux qui viennent chercher du réconfort : « Les foules le recherchaient et, l'ayant trouvé, **elles voulaient le retenir de peur qu'il ne s'éloignât d'eux** » (Lc 4,42). Dans l'évangile de Luc, après la prédication à Nazareth, Jésus interrompt son enseignement jusqu'au début du sermon dans la plaine en Lc 6,20. Il y a donc 2 chapitres complets où Jésus se déplace et accueille, sans faire aucun discours, tous ceux qui viennent à lui pour être soulagés de leurs souffrances. Votre première tâche est donc **l'accueil et l'écoute** : pour cela vous avez ce très grand privilège de pouvoir visiter les détenus dans leurs cellules et de pouvoir les rencontrer personnellement.

Avant d'appeler les Douze (Lc 6,13-16), Jésus se laisse approcher, il accueille et soulage. Tout ce temps est nécessaire avant la constitution de la toute première communauté chrétienne que constitue le collège des Douze.

Ceux qui, dans la prison, sont étrangers à l'Église (appelés « païens » au temps de Jésus, ceux qui sont indifférents ou non croyants aujourd'hui, ceux qui sont d'une autre religion, les musulmans...) ressemblent à la veuve de Sarepta, à Naaman le Syrien, aux gens de Tyr et de Sidon qui viennent écouter Jésus et se faire guérir aussi de leurs maladies (Lc 6,17). Jésus les accueille comme les autres. Il ne fait aucune différence. On peut se souvenir de cette femme syrophénicienne qui obtient la guérison de sa fille (Mc 7,24-30). Qu'on se souvienne aussi de Paul qui s'adresse aux Juifs d'abord puis se tourne vers les païens. L'évangile n'est pas réservé aux chrétiens ! Il est une bonne nouvelle pour tous et, comme aumôniers

de prison, vous continuez cette mission de Jésus qui commence par l'accueil de tous. Vous n'êtes pas envoyés seulement aux catholiques mais à toute la population carcérale. C'est d'ailleurs vrai pour tous les prêtres, qui risquent fort d'être accaparés par l'organisation de la vie paroissiale et qui n'ont plus de temps à consacrer pour l'accueil et la rencontre de ceux qui ne sont pas les « fidèles ».

Souvenons-nous de la conversion de Charles de Foucauld à la fin octobre 1886 : c'est sa rencontre avec l'abbé Huvelin qui est décisive. Il répétait souvent : « Mon Dieu, si vous existez, faites que je vous connaisse ! » et celui dont il a fait la connaissance et qui l'a aidé ensuite à connaître Dieu, c'est l'abbé Huvelin. Vous êtes probablement pour un certain nombre de détenus ce que fut l'abbé Huvelin pour Charles de Foucauld. Quelqu'un que l'on n'oublie pas parce qu'il a été un visage de Dieu sur sa route.

Le document de janvier 2009 « accompagner des coupables », souligne bien que vous êtes au service de tout détenu qui appelle, sans distinction : « Nous devons donc répondre présent quand quelqu'un nous appelle, quel que soit l'acte qu'il a commis. Nous nous interdisons de l'enfermer dans la condamnation sans appel plaquée sur lui, y compris à l'intérieur d'un monde carcéral sans pitié pour les auteurs présumés ou avérés de certains actes criminels. À ceux-ci, nous essayons d'être particulièrement attentifs : les indéfendables, eux aussi, font partie des exclus ! » (page 2).

Tout homme doit être accueilli sans préjugé... Accueillir comme Jésus n'est pas facile ! Qu'on se souvienne des réactions négatives à son endroit quand il accueillait des prostituées (Lc 7,37-39), mangeait avec des publicains ou s'invitait dans la maison de Lévi après l'avoir appelé à sa suite (Lc 5,29-32) ou dans celle de Zachée (Lc 19,7). Comme Dieu dont on répète qu'il « ne fait pas acception des personnes », qu'il est « impartial » (cf. Ac 10,34-35 ; Rm 2,11 ; Ep 6,9 ; Col 3,25 ; 1P 1,17), Jésus ne juge pas les personnes d'après leurs actes ou leurs conduites (cf. l'épisode de la femme adultère en Jn 8,10-11) ; quand ils les rencontrent, elles se trouvent rétablies dans leur dignité et décident de changer de vie ! Jésus ne leur impose aucune conversion ; s'il invite à un changement de vie, il laisse toujours la liberté, comme on le voit pour le jeune homme riche (Lc 18,22-23). Ayant rencontré Jésus, beaucoup décident librement de changer de vie, souvent de suivre Jésus, tel l'aveugle de Jéricho (Lc 18,42-43).

Sans faire explicitement référence à la pratique de Jésus que l'on a évoquée, le document de janvier 2009, *Accompagner des coupables* dit : « Quand bien même un condamné aurait causé l'irréparable, il mérite notre attention et notre respect. Nous avons à aider cette personne qui compte sur nous, sur ce que notre ministère représente pour elle. » (p. 2).

Au fond, c'est la façon dont vous accueillez ceux qui vous lancent un appel et que vous écoutez leur détresse et leur souffrance morale qui vous amène à devenir témoins de leur quête du pardon qui seul peut les rétablir dans leur dignité. C'est bien là ce que fait Jésus qui n'accuse jamais et n'évoque même pas le passé de ceux qui viennent à sa rencontre et dont la rencontre les amène à se convertir.

« Il y a en prison des femmes et des hommes qui avancent pas à pas vers Dieu. Ils veulent assumer au mieux le mal dont ils se sont rendus coupables, ils appellent le pardon de leurs victimes et de leurs proches et aussi celui de Dieu. » (Même document p. 3).

On peut rappeler ici le beau passage de *Gaudium et spes* (n° 27 § 2) : « De nos jours surtout, nous avons l'impérieux devoir de nous faire le prochain de n'importe quel homme et, s'il se présente à nous, de le servir activement : qu'il s'agisse de ce vieillard abandonné de tous, ou de ce travailleur étranger, méprisé sans raison, ou de cet exilé, ou de cet enfant né d'une union illégitime qui supporte injustement le poids d'une faute qu'il n'a pas commise, ou de cet affamé qui interpelle notre conscience en nous rappelant la parole du Seigneur : "Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt 25,40). »

Pierre CLAVERIE, évêque d'Oran assassiné en 1996, a connu la condition d'une Église minoritaire en pays musulman. En prison aussi, d'une certaine façon, l'Église est minoritaire. Il disait dans une homélie prononcée dans sa cathédrale en 1981 : « Nous sommes et nous voulons être des missionnaires de l'amour de Dieu tel que nous l'avons découvert en Jésus-Christ. Cet amour, infiniment respectueux des hommes ne s'impose pas, n'impose rien, ne force pas les consciences et les cœurs. Avec délicatesse et par sa seule présence, il libère ce qui était enchaîné, réconcilie ce qui était déchiré, remet debout ce qui était écrasé, fait renaître à une vie nouvelle ce qui était sans espoir et sans force. Cet amour, nous l'avons connu et nous y avons cru : nous l'avons vu à l'œuvre dans la vie de Jésus et de ceux qui vivent de son Esprit. Il nous a saisis et entraînés. Nous croyons qu'il peut renouveler la vie de l'humanité pour peu qu'elle le reconnaisse. Mais comment le reconnaîtrait-elle si elle n'était mise en présence d'authentiques témoins ? Dieu nous a donné de connaître son Christ pour que nous soyons ces témoins. » Il me semble qu'est admirablement exprimé ici un des ressorts de votre présence en prison.

- La dimension catéchétique de nos rencontres personnelles avec les détenus.

Dans le n° 3/2007 de Documents Épiscopat sur *L'Église, envoyée et présente en prison* on peut lire page 13 : « Il y a quelque chose de très concret du salut – d'une libération – qui est exprimé dans l'accompagnement quotidien, dans les rencontres et dans les célébrations en prison. Signe humble et discret d'une Bonne Nouvelle annoncée aujourd'hui, les chrétiens envoyés ensemble dans la détention manifestent la proximité du Royaume. Pour ceux qui savent le voir, le Royaume germe ainsi là où beaucoup ne l'attendraient pas, et l'Aumônerie en est témoin. »

Il est assez difficile de parler de ce qui constitue le dialogue entre le détenu et l'aumônier. Moi-même, ayant animé un groupe biblique au Centre de détention de Loos puis à la Santé, ayant bien connu plusieurs détenus qui faisaient une première expérience de foi, je crois comprendre ce que veut exprimer le texte.

Dans les rencontres interpersonnelles j'ai été témoin d'étonnantes expériences de libération et de conversion. Certains détenus ont besoin d'exprimer l'expérience souvent intense qu'ils font de leur rencontre avec le Christ qui les amène à devenir chrétien et à désirer changer de vie et à se sentir reconnus dans cette expérience. De telles expériences sont souvent des itinéraires spirituels surprenants. Il est sûr que la grâce du Seigneur touche les cœurs en prison. L'oracle d'Is 61 lu par Jésus à Nazareth se vérifie.

Jean Paul II dans son message pour le jubilé dans les prisons (9 juillet 2000) disait que « Celui qui se trouve en prison pense avec regret ou avec remords au temps où il était libre, et il subit lourdement un temps présent qui semble ne jamais devoir finir. Une forte expérience de foi peut apporter une aide déterminante à l'exigence humaine d'atteindre un équilibre intérieur même dans cette situation difficile. »

L'accompagnement fraternel est nécessaire pour qu'un détenu qui fait une telle expérience spirituelle puisse l'exprimer et en rendre compte à quelqu'un dont la présence extérieure peut permettre une certaine vérification et confrontation. Il est parfois difficile de vérifier la vérité d'une expérience spirituelle.

Il s'agit sûrement du premier pas dans la route vers la formation d'une communauté chrétienne. De telles expériences appellent une catéchèse permettant à celui qui cherche Dieu de lui fournir des repères pour progresser dans la connaissance du Seigneur. Le meilleur moyen de débiter une catéchèse est probablement de faire une lecture guidée de la Parole de Dieu, dans un dialogue interpersonnel avec l'aumônier, ou dans un groupe biblique ou de partage. On peut se souvenir ici de l'épisode de Philippe dans le char de l'eunuque éthiopien. Nous y reviendrons. L'accompagnement personnalisé devrait être un préalable à une intégration dans la communauté de l'aumônerie. Mais cela n'est pas toujours possible. Il est souhaitable d'accueillir tout détenu qui fait une expérience spirituelle et qui demande de l'aide afin que puisse peu à peu s'opérer un discernement et qu'il grandisse dans une foi qui implique la médiatisation de frères.

Simone WEIL, dans *La pesanteur et la grâce*, écrit que « Celui qui met sa vie dans sa foi en Dieu peut perdre sa foi. Mais celui qui met sa vie en Dieu lui-même, celui-là ne la perdra jamais. » Il ne faudrait pas que l'expérience spirituelle soit une sorte d'évasion du réel de la prison. C'est probablement là un réel danger. On ne peut pas construire l'Église en faisant rêver. Aider quelqu'un à devenir chrétien implique de l'aider à vivre sa foi et son espérance dans la vérité d'une confrontation au réel et aux autres. C'est pour cela, me semble-t-il que le détenu a besoin d'être accompagné dans son itinéraire.

L'expérience d'Etty HILLESUM nous permet de comprendre cela. C'est dans un contexte qui mêlait à la fois les difficultés relationnelles et le drame nazi que la foi de cette femme juive hollandaise a grandi. « Je sens la nécessité de m'agenouiller soudain au pied de mon lit, même dans le froid d'une nuit d'hiver. Être à l'écoute de soi-même. Se laisser guider, non plus par les incitations du monde extérieur, mais par une urgence intérieure. » (*Une vie bouleversée*, Seuil, 1988, p. 98)

- La dimension catéchétique des rencontres et des groupes d'aumônerie.

Il me semble que l'enjeu majeur en ce domaine est de réussir une articulation entre une relation interpersonnelle avec un aumônier et l'intégration progressive dans une communauté de croyants qui est bien sûr toujours fragile puisque sans cesse bouleversée par des arrivées et des départs : « La construction des communautés chrétiennes en prison est précaire et sans cesse nouvelle. Les départs pour d'autres lieux de détention, la sortie de prison et l'arrivée de nouvelles personnes détenues, les changements dans les équipes d'aumônerie, la participation plus ou moins régulière aux activités et aux célébrations de l'aumônerie, parfois quelques tracasseries administratives... sont autant d'éléments qui donnent à la communauté un côté provisoire et changeant... Cette précarité et ce renouvellement expriment de manière originale l'universalité de l'Église et sa nature prophétique : la communauté est sans cesse à construire, elle invite chacun à célébrer la miséricorde de Dieu et à accueillir l'offre de son pardon, elle célèbre l'Eucharistie où tous *font mémoire du Christ mort et ressuscité dans un lieu de mort sociale où on attend de Dieu la force de revivre*. Il y a là un signe très parlant d'une Église vivante et missionnaire. » (*L'Église envoyée et présente en prison*, p. 17).

La communauté chrétienne en prison est constituée à la fois de détenus et des membres de l'équipe d'aumônerie. Elle est sans cesse changeante. Ce n'est pas forcément une difficulté ; c'est aussi une chance. On se plaint des communautés paroissiales qui se renouvellent peu et qui sont constituées de personnes qui vieillissent. Le plus délicat est de créer en prison des communautés non pas de circonstances mais des lieux vivants où s'expérimente une vie chrétienne partagée et célébrée qui puisse se prolonger ensuite au sortir de l'univers carcéral. Mais là il est bien difficile de savoir comment faire.

Probablement est-il prudent de ne pas engager entre aumôniers et détenus des relations de trop grande dépendance au point que l'appartenance à la communauté chrétienne soit liée à la présence de tel ou tel aumônier ou animateur. Une certaine distance est toujours à garder pour préserver une liberté mutuelle ! Il faut probablement éviter des relations trop exclusives d'un détenu avec un seul membre de l'équipe d'aumônerie. La pluralité des intervenants doit rendre possibles des relations plurielles.

On peut relire ici le fameux récit du diacre Philippe qui est conduit à un eunuque éthiopien, haut fonctionnaire de la reine Candace d'Éthiopie, en train d'essayer de comprendre ce qui est écrit dans le livre d'Isaïe ; Philippe est invité à devenir son catéchiste ; il monte dans son char et l'initie à la lecture de la Parole de Dieu puis, à la demande de l'eunuque, lui donne le baptême ; ensuite Philippe est enlevé par l'ange ; l'eunuque ne le voit plus et poursuit son chemin (Ac 8,26-40). Philippe assume ici un service « temporaire » au plan catéchétique et dans l'accompagnement personnel de l'eunuque. De plus, la stratégie catéchétique du diacre Philippe repose sur une initiation à la lecture de la Parole de Dieu.

On pourrait évoquer aussi l'itinéraire personnel que Jésus fait faire à la Samaritaine au bord du puits (Jn 4). Il part des réalités de sa vie (puiser de l'eau, plusieurs maris...) pour l'amener à entrer dans les

réalités plus profondes de la foi. Les propositions de l'aumônerie peuvent être variées pour permettre des cheminements divers. Mais toujours, elles doivent faire place à un accompagnement personnel temporaire qui initie à la vie chrétienne et permet l'expérience d'un partage communautaire.

b) COMMENT CETTE ANNONCE EST SOURCE D'UNE COMMUNAUTE POSSIBLE.

Que ce soit par l'accompagnement personnalisé ou par la participation à des groupes ou des activités d'aumônerie, la célébration est toujours ce qui permet de rassembler la grande majorité de ceux qui fréquentent l'aumônerie. Elle rend visible la communauté chrétienne au sein de la prison, elle est souvent le lieu de l'accueil de tous, sans distinction ; elle est même très souvent ouverte à des non chrétiens heureux de venir partager ce temps communautaire qui permet à des détenus de quitter leurs cellules pour se rassembler et être partie prenante d'un temps de partage et de prière. La célébration permet de révéler qu'il peut exister des liens qui ne sont pas seulement humains mais spirituels : la célébration fait exister une communauté rassemblée par Dieu. C'est bien la dimension principale et constitutive de l'Église (evkkhlsi,a). En prison, la communauté chrétienne vit probablement mieux que dans les autres lieux de l'Église ce que *Gaudium et Spes* appelle « la fraternité universelle » (n° 3). Il est de l'essence même de l'Église que de rassembler les hommes (cf. Mt 28,19 ; Jn 11,52) !

Je garde de mes quelques années de visiteur de prison le souvenir de la grande tolérance qui se révèle possible entre les détenus : mêmes ceux qui sont exclus dans la prison à cause des actes qu'ils ont commis (pédophilie par exemple) se trouvent écoutés par les autres. La communauté chrétienne en prison peut être un lieu où l'on fait l'expérience du respect de l'autre, du pardon, de l'accueil d'expressions religieuses diverses. N'est-ce pas là, en favorisant cela, apprendre à vivre en Église, en respectant la diversité des expressions et en recherchant toujours la communion, ce que Luc appelle la koinwni,a qui est suivie par la fraction du pain dans la liste de ce qui caractérise la communauté chrétienne idéale (Ac 2,42).

Pour finir, on peut s'interroger sur l'importance des objets religieux pour les détenus : les médailles, les images pieuses, les chapelets... S'agit-il ici de l'expression d'une religion superficielle ou quelque peu magique ? Dans le cadre de l'aumônerie, il convient de faire découvrir que le christianisme est beaucoup plus fondé sur le commandement de l'amour du prochain qu'il faut apprendre à mettre en pratique dans les situations concrètes de la vie les plus diverses et dans les relations ; être chrétien implique d'apprendre à respecter les autres et à se mettre au service de tous au sein de la prison.

Il nous faut donc bien réfléchir sur l'importance, dans notre pédagogie catéchétique, de promouvoir en prison, et plus particulièrement dans la communauté de l'aumônerie, la vie fraternelle, le respect mutuel et la pratique du commandement de l'amour. C'est la meilleure manière de fonder l'Église.

DEUXIEME INTERVENTION :

Quel espace ecclésial possible pour des personnes en rupture de relations sociales ou marginalisées ?

Je procéderai cette fois par une succession de remarques et de questions.

Je voudrais repartir de la réflexion de ce matin, particulièrement sur la conception que nous nous faisons de l'Église. Dans quelle Église aidons-nous les détenus à entrer ? Au fond, c'est d'abord l'Église de la prison qu'ils découvrent ou apprennent à redécouvrir. C'est par cette communauté qu'ils vont entrer dans l'Église plus large qu'ils auront à découvrir à la sortie du monde carcéral. Vont-ils être prêts à faire ce passage ou vont-ils être nostalgiques de la petite Église dans laquelle ils ont évolué personnellement au cours de leur détention ?

Sur quels fondements construisons-nous l'Église en prison ? L'accompagnement personnalisé ? La découverte de la Parole de Dieu ? L'expérience de la fraternité ? La prière personnelle et en groupe ? La célébration de l'Eucharistie ? La préparation aux sacrements ? etc.

Le texte de Mgr Raymond BOUCHEX, ancien archevêque d'Avignon, est, à mon sens très éclairant. Si nous privilégions la dimension fraternelle, nous aiderons les détenus à découvrir que l'Église est avant tout cette fraternité où se vit la communion. C'est essentiel et même fondamental de faire cette découverte que l'on peut vivre en frères, malgré nos diversités et nos antagonismes. Que c'est la foi et la force de l'Esprit Saint qui peuvent nous aider à vivre cette dimension chrétienne primordiale dans la société d'aujourd'hui.

Mais en insistant sur cet aspect, les détenus risquent d'être déçus au sortir de la prison en découvrant combien les chrétiens sont individualistes et participent peu aux propositions paroissiales communes. Cette dimension fraternelle est assez peu vécue en dehors d'un petit nombre de gens très actifs dans les paroisses ou les groupes et mouvements chrétiens. Ou alors, il faut les orienter vers des communautés où cette dimension est fortement honorée, comme les groupes charismatiques par exemple. C'est souvent de tels groupes qui sont le plus capables d'accueillir d'anciens détenus. Êtes-vous en lien avec de tels groupes ? Est-ce souhaitable ? Connaissez-vous des paroisses précises où l'accueil fraternel est soigné et que vous pouvez conseiller à ceux qui sortent du milieu carcéral ?

La question des relais ecclésiaux est évidemment première. Entre l'Église de la prison et l'Église des communautés paroissiales, quels ponts existe-t-il ? Quels liens existent ou sont recherchés entre les aumôniers ou l'équipe d'aumônerie et les prêtres de paroisses, les divers responsables pastoraux, les mouvements... ?

Dans certains diocèses, l'évêque vient célébrer une eucharistie de Noël chaque année dans la prison. C'est symbolique mais cela permet de prendre conscience que la communauté de l'aumônerie est une cellule de la grande Église. Est-ce que l'on pratique cette ouverture à l'Église locale de temps en temps en organisant de telles visites ou selon d'autres modalités (visite de curés ou de prêtres voisins de la prison) ? Y a-t-il des visites ponctuelles ou plus régulières de représentants des groupes d'Église ou des mouvements dans les aumôneries ?

Henri Denis, prévoyant dans un livre datant de 1979 que « les chrétiens vivront de plus en plus en diaspora », insistait sur le ministère de communion qu'il convient de favoriser à tout prix dans un tel contexte : « Il s'agit de favoriser à tout prix des liens entre groupes d'Église avec délicatesse et persévérance... Tout chrétien ou tout prêtre qui travaille à la communion des communautés chrétiennes remplit en fait la fonction de l'*épiscopè*. » Les équipes d'aumônerie de prison ont-elles ce souci ? Car il est

certain qu'au sortir du milieu carcéral celui qui a vécu les valeurs de la fraternité évangélique se trouvera isolé et peu préparé à la réalité peu fraternelle de l'Église. Il risque d'aller frapper chez nos frères évangéliques beaucoup plus sensibles à l'accueil de tous ceux qui franchissent leur porte.

S'il faut favoriser des liens entre groupes d'Église, cela doit se faire dans les deux sens. Invitations de prêtres ou d'acteurs pastoraux à l'aumônerie, peut-être assez régulièrement (animation de groupe biblique ou de prière, eucharistie...) ; participation de l'aumônier de prison à la présidence des messes paroissiales ; conférences-débats sur la vie carcérale dans les paroisses...

C'est encore Henri Denis qui soulignait bien l'importance de mettre en place « des relais organiques entre les diverses figures d'Église ». Il écrivait : « on aurait tort de négliger des 'lieux d'Église' (... qui) pourraient être une heureuse reconversion des paroisses appelées à changer, mais toujours nécessaires, au moins dans leur principe ecclésiologique. »

Les paroisses sont-elles dans l'incapacité d'accueillir d'anciens détenus ? Quels efforts font les équipes d'aumônerie pour ouvrir les communautés paroissiales, les mouvements catholiques, les médias catholiques (La Croix, RCF, les journaux diocésains...) à la connaissance du monde carcéral et de la vie des communautés chrétiennes en monde carcéral ? Les aumôniers de prison participent-ils ou animent-ils de temps à autres ou régulièrement à des émissions sur l'antenne locale de RCF ?

Certes, l'Église a « beaucoup de chats à fouetter », surtout actuellement et il y a beaucoup à faire pour un évêque et pour les prêtres diocésains. Dans son dernier ouvrage, Mgr Claude DAGENS parle de cette situation en disant qu'actuellement « s'accomplit un nouveau façonnement de l'Église » qui « part de la foi vécue et partagée. » Il me semble que dans un moment où l'Église est amenée à se redéfinir, vous avez la mission de la questionner à partir de la réalité carcérale. Nous avons dit que Jésus ouvre son activité à la synagogue de Nazareth en disant : « L'Esprit du Seigneur est sur moi pour évangéliser les pauvres. Il m'a envoyé pour proclamer aux captifs la libération... » Les détenus font partie de ceux à qui le message évangélique s'adresse de manière privilégiée et vous devez, me semble-t-il, avoir conscience que votre mission est de le rappeler à l'Église qui est en train de vivre « un véritable renouvellement intérieur, une réforme spirituelle », selon les mots de Mgr Dagens.

Mgr Dagens n'a-t-il pas raison d'écrire que la déformation la plus menaçante qui menace l'Église « c'est la déformation fonctionnelle et structurelle : il suffirait de constituer des structures, de les emboîter, de les ajuster, en répartissant les rôles et en déterminant les statuts. Cette fonctionnalité est nécessaire. Mais elle doit être mise à sa place. Je le vois dans la mise en œuvre du déploiement pastoral : ce qui compte le plus, ce n'est pas l'organigramme. Ce sont les personnes, et leur capacité ou leur désir d'aller au cœur du mystère de la foi pour en vivre et pour le manifester. Il s'agit d'être réellement, sensiblement, des signes de la charité du Christ dans le monde. Il s'agit de vérifier et de pratiquer la grande affirmation théologique du concile Vatican II : le Christ est la lumière des peuples, *l'Église est, dans le Christ, comme le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain (Lumen Gentium, 1)*. La sacramentalité de l'Église passe évidemment par des communautés vivantes et fraternelles. Mais il faut être clair : le souci de l'Église et de ses responsables ne se limite pas au souci des communautés catholiques. Nous ne sommes pas *communautaristes*, et nous ne pourrions pas nous résigner à des logiques communautaristes. Nous sommes appelés par le Christ à être *sel de la terre, levain dans la pâte, lumière pour le monde*. Autrement dit, quel que soit notre monde, nous avons vocation à être liés à toute notre humanité, à notre société, pour y inscrire, de l'intérieur, l'Évangile du Christ. »

La création de trop de structures est-elle un risque d'empêcher l'Esprit de souffler dans les cœurs des croyants ? Ou devons-nous promouvoir de nouvelles structures dans l'Église qui lui permette d'être vraiment au service de la vie des communautés et des personnes ? Comment privilégier l'insertion dans la grande Église en même temps que l'expérience spirituelle de la foi ? Cette expérience spirituelle telle que

l'exprime Michel de CERTEAU prime sur toute structure ecclésiale qui doit la permettre, la favoriser et la promouvoir :

« La foi chrétienne est expérience de fragilité, moyen de devenir l'hôte d'un autre qui inquiète et fait vivre (...). Nul homme n'est chrétien tout seul, pour lui-même mais en référence et en lien à l'autre, dans l'ouverture à une différence appelée et acceptée avec gratitude. Cette passion de l'autre n'est pas une nature primitive à retrouver, elle ne s'ajoute pas non plus comme une force de plus, ou un vêtement, à nos compétences et à nos acquis ; c'est une fragilité qui dépouille nos solidités et introduit dans nos forces nécessaires la *faiblesse de croire...* » (*La faiblesse de croire*, p. 313-314).

Mgr Claude DAGENS,
La nouveauté chrétienne dans la société française.
Espoirs et combats d'un évêque, Cerf, 2005.
Chapitre 3 : Attente de l'Évangile et présence de l'Église¹.

« Il ne s'agit pas du tout de remplacer les prêtres par des laïcs. Il s'agit de former l'Église sacrement du Christ, dans laquelle les prêtres sont plus radicalement prêtres, c'est-à-dire éducateurs de la foi et serviteurs de la communion, et les laïcs, plus radicalement des baptisés vivant de leur foi au Christ. Je pense à la réflexion de cette femme de relais paroissial : « Ce qui me fait vivre, ce ne sont pas mes sentiments, c'est la charité du Christ. » (p. 167)

« Dans la pauvreté, s'accomplit un nouveau façonnement de l'Église, non plus comme un bloc catholique opposé à d'autres blocs, mais un Corps vivant, avec des membres différenciés. Cette réforme part de la foi vécue et partagée. Elle exige beaucoup de vigilance et de formation. Mais elle est reconnue, y compris en dehors de l'Église, comme un véritable renouvellement intérieur, une réforme spirituelle. Car le déploiement pastoral est vécu le plus souvent comme une expérience spirituelle : chacun participe à une œuvre de Dieu animée par l'Esprit saint pour son Corps qui est l'Église et pour la vie du monde. » (p. 168)
« C'est la charité du Christ qui est attendue dans notre société fragile et dure. » (p. 169)

« Que la foi en Dieu, proposée par l'Église et vécue avec l'Église est une force pour vivre et affronter les difficultés de la vie. Cette force est en même temps et peut-être d'abord une force de personnalisation, une force qui donne conscience de son identité personnelle, de sa dignité personnelle d'enfant de Dieu. Que de témoignages à ce sujet. En faisant l'expérience de la foi, on parle à la première personne. On surmonte ses doutes sur sa propre liberté. μμOn se sait reconnu de façon gratuite. Et on entre aussi dans une histoire d'Alliance vécue inséparablement avec Dieu et avec d'autres personnes reconnues ou données comme des frères et des sœurs. L'Église naît alors de l'intérieur de la foi vécue, et vécue souvent comme la source d'une nouvelle naissance. » (p. 171)

« L'Église conduit à la foi, et elle naît elle-même de la foi. Elle apparaît alors pour ce qu'elle est vraiment : pas d'abord une société ou une association parmi d'autres, mais un signe planté au milieu du monde, un signe qui parle et qui rassemble. Un signe vivant, même s'il est pauvre. C'est alors que nous relevons le défi qui porte sur l'Église comme porteuse d'un héritage. Il est vrai que nous sommes des héritiers et que nous en sommes fiers, et que nous avons besoin de cultiver et de réveiller la mémoire de la foi reçue des apôtres, de la grande Tradition apostolique. » (p. 171)

¹ Ce chapitre est le texte d'un exposé fait à Paris le 12 janvier 2003 au lycée Charles Péguy pour les membres de la Communauté apostolique Saint François Xavier, fondée en 1915 par Madeleine Daniélou au service de l'éducation des jeunes.

« L'Église est un signe actuel, elle est, dans l'Esprit saint, en acte de naissance permanente, comme un Corps. Et c'est ce Corps que nous avons non pas à montrer, mais à construire et à faire vivre. Cela s'appelle la sacramentalité de l'Église. » (p. 171-172)

La déformation la plus menaçante qui menace l'Église « c'est la déformation fonctionnelle et structurelle : il suffirait de constituer des structures, de les emboîter, de les ajuster, en répartissant les rôles et en déterminant les statuts. Cette fonctionnalité est nécessaire. Mais elle doit être mise à sa place. Je le vois dans la mise en œuvre du déploiement pastoral : ce qui compte le plus, ce n'est pas l'organigramme. Ce sont les personnes, et leur capacité ou leur désir d'aller au cœur du mystère de la foi pour en vivre et pour le manifester. Il s'agit d'être réellement, sensiblement, des signes de la charité du Christ dans le monde. Il s'agit de vérifier et de pratiquer la grande affirmation théologique du concile Vatican II : le Christ est la lumière des peuples, *l'Église est, dans le Christ, comme le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain (Lumen Gentium, 1)*. La sacramentalité de l'Église passe évidemment par des communautés vivantes et fraternelles. Mais il faut être clair : le souci de l'Église et de ses responsables ne se limite pas au souci des communautés catholiques. Nous ne sommes pas *communautaristes*, et nous ne pourrions pas nous résigner à des logiques communautaristes. Nous sommes appelés par le Christ à être *sel de la terre, levain dans la pâte, lumière pour le monde*. Autrement dit, quel que soit notre monde, nous avons vocation à être liés à toute notre humanité, à notre société, pour y inscrire, de l'intérieur, l'Évangile du Christ. » (p. 172)

« Permettez-moi de terminer par une autre conviction qui vient de mon expérience d'éducateur. L'éducation apprend à pratiquer un réel renoncement. Car on ne maîtrise pas les autres. On ne peut pas mesurer les effets de l'éducation que l'on a donnée. Mais on sait que l'on a cherché à semer. Et si l'on a cherché à semer, avec la force de l'Évangile, on peut être sûr qu'il y aura des germinations futures. En dernière instance, l'éducation est une affaire de don de soi, aussi gratuit qu'il est possible. Alors, d'une certaine façon, l'éducation nous associe à la passion du Christ. » (p. 177)

Henri DENIS,

Chrétiens sans Église. Église fermée, Église ouverte ?

Pour libérer l'expression de la foi. Nouveaux espaces pour croire, DDB-Bellarmin, 1979

« Dans les années à venir, nous assisterons – avec toute l'humilité des prévisions – à une plus grande diversification des appartenances à l'Église. Inventorier ces modalités d'appartenance sera une tâche bien nécessaire. Mais, en même temps, il faudra mettre en place (avec qui ? combien de prêtres encore dans la force de l'âge ?) des *relais organiques* entre les diverses figures d'Église. L'ensemble de ces relais constituerait alors l'Église particulière ou épiscopale. On y comptera sûrement des petites communautés, également des relais fédéraux pour des mouvements spécialisés, mais aussi – et l'on aurait tort de les négliger – des « lieux d'Église » sur un espace assez large. Ces derniers pourraient être une heureuse reconversion des paroisses appelées à changer, mais toujours nécessaires, au moins dans leur principe ecclésiologique. » (p. 102).

« En un temps où l'Institution chrétienne était marquée par le *sacral*, le service de la communion était en quelque sorte contenu dans le pouvoir d'agir *au nom de Dieu*. Dans l'avenir qui nous attend, les chrétiens vivront de plus en plus en diaspora. Il est permis de penser que la première urgence sera précisément de leur permettre de vivre en Église, car l'Église ne viendra pas à eux toute faite. Ce service de la communion (en même temps que de la vigilance) porte un nom dans le vocabulaire chrétien : c'est le service de l'*épiscopat*. Par ce mot, on veut désigner d'abord une responsabilité plus large et plus diffuse que celle des évêques ou de l'épiscopat. C'est une charge qui incombe à toutes les communautés. Sur cet horizon de l'épiscopat confiée à tout un Peuple, quelle peuvent être aujourd'hui les lignes de force d'un ministère de communion ? » (p. 123).

« Il s'agit de *favoriser* à tout prix *des liens* entre groupes d'Église, avec délicatesse et persévérance. (...) Tout chrétien ou tout prêtre qui travaille à la communion des communautés chrétiennes remplit en fait la fonction de l'évêque. » (p. 125-126).

« L'avenir de l'Église et la place qui y sera faite à ceux qui n'en ont pas nous semblent très liés à ce ministère de la communion. (...) Les autorités ne sont pas seulement gardiennes d'enclos, mais surtout génératrices d'*espaces* ecclésiaux, où passe le vent de l'Esprit. *Quo vadis ?* Là où l'Apôtre conduit ses pas, on peut voir se lever sur le sol les promesses d'Église, annonçant la venue du Royaume. » (p. 128).

« Il faut être suffisamment proches les uns des autres pour que les murs de nos bâtiments pastoraux ne montent pas jusqu'au ciel. Dans les grands ensembles urbains aux tours gigantesques, la modeste chapelle écrasée à l'horizontale semble rappeler aux chrétiens que la charité de Dieu passe aussi par les bras étendus de la Croix. » (p. 128).

Mgr Raymond BOUCHEX²,

Le mystère de la vie et le mystère de l'Église, Parole et silence, 2003

L'Église est un mystère de vie fraternelle. Être de l'Église c'est, au sein même de la fraternité humaine blessée et parfois refusée, mais guérie et sauvée par le Christ, être habité par cette fraternité nouvelle qui unit ceux qui croient en Jésus Christ, qui ont reçu l'Esprit, qui célèbrent l'œuvre du Christ, qui essaient d'en vivre et d'en témoigner dans le monde. Être de l'Église, c'est être fils et frères dans la famille du Père par notre union au Fils premier-né grâce à l'Esprit pour la glorification de la Trinité.

Tout le Nouveau Testament nous présente l'Église comme ce mystère de vie fraternelle. L'Église est la nouvelle famille fondée par le Christ dont Dieu est le seul Père : « voici ma mère et mes frères. Celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère » (Mc 3,34-35) ; « Va te réconcilier avec ton frère » (Mt 6,21 sq.) ; « Pour vous, ne vous faites pas donner le titre de Rabbi, car vous n'avez qu'un seul enseignant, et vous êtes tous frères » (Mt 23,8) ; « Va plutôt trouver mes frères » (Jn 20,17).

La première Église est présentée dans les Actes des Apôtres comme « communion fraternelle » (Ac 2,42). C'est en leur disant « frères » que les apôtres s'adressent aux chrétiens (Ac 2,29 ; 2Co 8,1). Cela demeure dans la manière dont les chrétiens se disent frères les uns des autres, plus encore dans la manière dont sont utilisés les mots de frères et de sœurs dans les communautés de vie consacrée.

Ce mot de « frères », qui s'applique à tout membre de l'Église, n'est pas avant tout d'ordre affectif. Il exprime la réalité même de la vie chrétienne. L'exigence de vie fraternelle n'est pas d'abord d'ordre moral ou ascétique. Elle est l'expression de la vie filiale et fraternelle qui constitue l'être même de l'Église. Les commandements obligeant à cette existence fraternelle jaillissent de la vie fraternelle comme la plante de la racine.

Ce mystère de vie fraternelle est défini au mieux par le mot communion. C'est le mot utilisé par le Nouveau Testament : « communion fraternelle » (Ac 2,42). Le mot met l'accent sur le fait que l'Église réside surtout dans des relations vivantes entre des personnes. La communion est l'union qui existe entre des personnes distinctes, et qui, loin de perdre leur personnalité, la trouvent de mieux en mieux en devenant unies aux autres.

² Pages 70-72. L'auteur est ancien archevêque d'Avignon (en retraite depuis 2002).

Elle consiste en une nouvelle manière de vivre ensemble, dans une façon nouvelle de regarder les autres, de les rejoindre, de communiquer et de vivre avec eux. Cette nouvelle manière de vivre entre personnes, de se regarder, de se rejoindre, de communiquer entre elles, est la manière de se considérer comme des fils et des filles de Dieu. L'autre est fils de Dieu comme moi, il est donc mon frère, quel qu'il soit par ailleurs.

Membres de l'Église (évêques, prêtres, diacres, autres baptisés), nous sommes d'abord frères. Plus profonde est la fraternité entre nous que les différences de vocations. Ces relations entre chrétiens ne sont jamais faites une fois pour toutes. Elles sont toujours à revivifier, à redéfinir, à inventer, à chaque moment de l'histoire de l'Église, de la vie des institutions, de la vie des personnes, de ma vie.

Elles ont tendance à se durcir, à se ramollir ou à se scléroser. Elles ont à être replongées régulièrement dans la nappe phréatique de la vie qui est le mystère de l'Église. Appartenir à l'Église, c'est faire partie d'un cadre institutionnel bien défini. Mais ce cadre institutionnel est animé de l'intérieur par la vie filiale et fraternelle portée en lui par l'Esprit Saint et au service de cette vie.